

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT PAIÉES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 6, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur. . . 30 fr.
Poste. . . 35 fr.
Ensemble. . . 65 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 18 SEPTEMBRE

ÉLECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

- MM.
- DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.
- BÉRENGER, ancien député.
- DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.
- CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.
- FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
- MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.
- DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.
- DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.

Pour l'arrondissement de Saumur, les bureaux du Comité sont installés rue du Pré-louis, 52, à Saumur, et sont ouverts de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LETRE ÉLECTORALE

Le journal le Temps prend des airs de bon maître pour relever par ci par là quelques fautes commises entre conservateurs. Il affecte des regrets, qu'il n'éprouve nullement, pour signaler à l'attention de ses lecteurs trois ou quatre départements où le travail préparatoire donne lieu à de certaines difficultés. C'est, en vérité, trop de bonté et trop de compassion. Nous ne les méritons pas ou nous les renvoyons à qui de droit,

avec le sentiment d'une légitime fierté. Le Temps connaît-il la parabole de la paille et de la poutre? Étant protestant, il peut l'ignorer: aussi allons-nous lui en offrir une répétition gratuite.

Donc ce bon journal le Temps, qui a entendu parler de quelques dissentiments entre conservateurs, n'a pas ouï le retentissement des soufflets échangés, entre radicaux et opportunistes, ne sait pas que plusieurs duels ont eu lieu, qu'ici les modérés de la République excommunient les avancés, que là les avancés déclarent la guerre aux modérés, la tout dans des termes que nous n'oserions reproduire, et qu'en résumé, trente-quatre départements, nous disons bien trente-quatre, sont agités par l'anarchie républicaine, avec listes multiples.

M. Brisson et M. Allain-Targé ont beau dépenser beaucoup de paroles et d'habileté au profit de la concentration des forces républicaines, ils n'arrivent qu'à faire rire d'eux les sceptiques et qu'à exaspérer les violents: la concentration, c'est la division la plus complète et la plus bruyante qu'on puisse rêver. Il fait bon voir vraiment comment M. Clémenceau exécute M. Brisson, comme il se moque du président du conseil, comme il le traite en Ferry de la seconde manière.

Du Nord au Midi, de l'Ouest à l'Est, c'est partout même tableau: et il faudrait être un réaliste accompli pour le reproduire en termes exacts. Les gros mots sont trop peu pour correspondre à cette situation, et la bonne éducation de ceux qui la créent, la ramène à des exécutions sommaires, où le poing tient lieu d'épée et le crachat de pistolet d'arçon.

Tout cela nous ne l'inventons pas, nous l'apprenons de l'aveu même de nos adversaires, et ils ont bien soin de l'écrire et de le publier, afin que personne n'en ignore.

Par contre, quelle est notre situation? La voici en quelques chiffres—rien ne vaut les chiffres, pour réduire au silence ceux qui n'aiment pas la vérité.—c'est la poutre mise à sa place et broyant la pauvre paille qui n'était guère perceptible et dont on faisait pourtant si grand bruit.

Donc, en regard de 30 à 40 départements où l'anarchie est complète, où radicaux, opportunistes et socialistes se disputent les votes de la France, nous plaçons victorieusement 68 listes d'union, arrêtées, définitives et résolument appuyées par toutes les fractions de l'Union conservatrice.

Dans douze autres départements, les listes sont en préparation; elles seront bientôt publiées et c'est à peine si dans deux de ces derniers départements nous avons à constater des dissentiments d'opinion. Nous voulons néanmoins les avouer pour faire acte de sincérité et de loyauté, aussi bien que pour calmer les inquiétudes du Temps, et infliger à M. Brisson le démenti auquel il a droit.

Qu'après cela il reste six départements où le travail conservateur demeure à l'état latent, c'est encore une vérité que nous avouons pour essuyer les larmes du Temps. Mais là du moins pourront bien se passer certaines choses qui ne réjouiront ni M. Brisson, ni M. Clémenceau, ni même cet excellent M. Schnerb.

Et maintenant qu'il nous soit permis de féliciter nos amis et de crier courage à tous ces bataillons qui se lèvent ensemble pour repousser l'invasion et restituer à la France la libre disposition de sa fortune et de son avenir.

LE NOUVEAU ROI DE L'ANNAM.

Tout le monde se demandera ce que signifie cette dernière phrase d'une dépêche du général de Courcy:

« Toutes les richesses artistiques recueillies et sauvegardées par l'armée française victorieuse, au moment de la prise de la citadelle, ont été remises. »

Certains journaux officieux complètent cette dépêche en disant que ces richesses ont été remises Au nouveau Roi.

On se rappelle cependant quel bruit on a fait de la prise de ce butin. C'était le premier profit de notre expédition. Il n'en reste plus

rien. Que voulez-vous? Il fallait bien doter notre nouveau roi. Ne semble-t-il pas qu'il est écrit que cette malheureuse entreprise, qui nous coûte tant d'argent, tant d'hommes, ne nous rapportera rien, pas même quelques bibelots pour nos musées?

Le nouveau roi que nous donnons à l'Annam sera couronné le 19. Cette cérémonie n'ajoutera rien, d'ailleurs, à son autorité. C'est moins qu'un instrument; c'est un simple mannequin, derrière lequel nous allons recommencer l'entreprise, inutilement tentée tant de fois, de la conquête et de la pacification de l'Annam.

L'œuvre est moins avancée que jamais. On sait que, depuis quelque temps, tous les Annamites soupçonnés de nous être tant soit peu favorables sont pourchassés impitoyablement. Beaucoup ont péri. Un télégramme de Saïgon nous annonçait, hier encore, que plusieurs milliers de chrétiens, fuyant l'Annam où ils ne peuvent plus rester, sont arrivés dans cette ville.

Impuissant au-dedans, le nouveau souverain titulaire de l'Annam ne sera, au dehors, que l'occasion de nouvelles complications.

Nous n'en avons pas fini avec la Chine.

Si elle a consenti à la paix, c'est qu'elle avait besoin de quelque temps pour compléter ses armements et ses approvisionnements, pour perfectionner ses communications intérieures de manière à ne plus avoir à craindre un blocus. Mais elle n'a renoncé ni au Tonkin, ni à l'Annam. Nous ne tarderons pas malheureusement à en avoir la preuve.

Avant-hier encore, sont partis pour le Tonkin des cadres pour les tirailleurs tonkinois et des soldats de marine. Ce ne sont là que des échantillons. Bien d'autres troupes partiront après les élections, si toutefois les électeurs n'y mettent pas bon ordre, on jetant dans le même sac M. Ferry l'inventeur, et M. Brisson le continuateur de la campagne tonkinoise.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

PAR M. GASTON DE CINTRÉ

X

LE VICE ET LA VERTU

La femme tombant aux pieds de M^{me} de Fergenne, ou la maison s'écroulant sur sa tête, elle n'avait pas été saisie d'une terreur plus grande qu'à l'aspect du cruel et voluptueux Saint-Just. Pour rien dans la personne du tribun ne semblait inspirer l'effroi. Sa figure était plus encore que de coutume; sa mise était plus recherchée, sa tournure plus élégante. Ses longs cheveux, fraîchement pommadés et ses habits, balançaient une odeur délicate de bonne parfumerie, répandue chez le jeune terroriste une intention de plaire. Ce n'était pas un de ces costumes de Paris et instruments fanatiques des opérateurs de la France; c'était un cavalier aimable distingué, un gommeux, comme on dirait aujourd'hui, de la plus fine race; un roi du bel air

Cependant, le cœur de la comtesse se serra à la vue de ce scélérat musqué plus qu'il n'aurait fait peut-être en présence d'un de ses sinistres complices.

De quel mauvais augure n'était pas effectivement, pour elle, la venue en sa chambre de ce génie du mal, alors qu'elle attendait à la même heure l'arrivée d'un ami sincère et éprouvé?

Livrée aux pensées les plus douces et les plus riantes; bercée par toutes les émotions de la tendresse et de l'espoir; souriant, à travers le mirage de son imagination, à un avenir plein d'une céleste félicité, elle voit tout à coup le frère édifice de son bonheur s'évanouir comme un vain fantôme et ses espérances échouer contre une inexplicable fatalité. Telle, une barque timide, longtemps le jouet des vents et des flots, va, près de toucher au port, se briser contre un écueil ignoré!

Le docteur avait dit: l'évasion du comte est possible, mais non probable, et les événements lui donnaient encore une fois raison! Ainsi, ce plan si heureusement conçu, si péniblement élaboré, ces mesures combinées avec tant de prévoyance et d'adresse, ces démarches et ces courses multipliées, tout cela était donc inutile et impossible!

Pauvre jeune femme! ton dévouement n'aura pas sa récompense ici-bas, et tu auras passé par

toutes les souffrances et par toutes les douleurs!

Saint-Just, sans être troublé de la fâcheuse impression qu'il produisait sur M^{me} de Fergenne, ferma froidement la porte à double tour, prit une chaise et s'assit cavalièrement à côté de la comtesse.

Celle-ci, trop atterré pour pouvoir parler, le laissa faire et baissa les yeux.

Au bout de quelques secondes de muette contemplation, le tribun prit la parole:

— Ma belle enfant, dit-il d'un ton doux et tendre, tu ne m'attendais guère ici, n'est-ce pas?

M^{me} de Fergenne frissonna. Cet homme qui donnait à son langage l'accent d'une bonté ingénue, n'était-ce pas le tigre qui caresse sa proie avant de l'étrangler? Suzanne, que cet exorde tira de sa prostration, regarda douloureusement autour d'elle, pour voir si aucune issue, par où elle pût s'échapper, ne s'offrirait à sa vue. Hélas! la seule issue possible était la porte, et Saint-Just en détenait la clé dans sa main, après l'avoir fermée à double tour!

M^{me} de Fergenne, prisonnière dans son propre logement, était donc à la merci de son redoutable visiteur.

Éperdue, stupéfiée, ne sachant que trop bien le danger qui la menaçait, elle joignit convulsivement les mains, et dans un élan de supplication indicible:

— Monsieur, dit-elle, par pitié, laissez-moi.

Cette voix douce et mélodieuse eut attendri tout autre que Saint-Just; mais la pitié peut-elle jamais se glisser dans un cœur de roc?

— Voyons, fit-il en ricanant, je t'effraie donc bien?

— Non, monsieur... reprit Suzanne avec effort.

— Alors, petite, pourquoi me demandes-tu de te laisser seule ici?

— Parce que tel est mon désir, monsieur, et que j'y suis habituée, répondit la comtesse d'un timbre un peu plus ferme.

— Ah! fort bien; la solitude est peut-être la sauvegarde de la vertu?

Ce cynisme outrageant rendit à M^{me} de Fergenne toute son énergie.

— Monsieur, répliqua-t-elle, indignée, je vous prie de cesser un langage que je n'ai pas entendu tenir dans la haute société. D'abord, si vous voulez le savoir, je vous dirai qu'une femme honnête a une double sauvegarde: l'amour qu'elle porte à son mari et l'attachement qu'elle a pour ses devoirs.

— C'est beau, cela, ma belle, c'est très-beau, riposta Saint-Just d'un ton de persiflage; mais... plus je t'admire, et plus je t'aime!

— S'il en est ainsi, reprit M^{me} de Fergenne avec dégoût, obéissez à ma prière.

— Cela m'est impossible, ma charmante; mais

UN EXCELLENT PROGRAMME

M. Michon, ancien préfet du Loiret, candidat conservateur aux élections du 4 octobre, adresse aux électeurs du Loiret une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« On sait ce que les députés sortants ont fait au Tonkin.

« La politique intérieure a-t-elle été plus heureuse ?

« Les dépenses annuelles du budget de l'Etat se sont accrues de plus en plus de 500 millions. Les pensions seules ont augmenté de 140 millions. Et Dieu sait ce que valent les pensionnés ! Sont-ce de vieux soldats que des blessures reçues en défendant le pays empêchent de gagner leur vie ? Sont-ce des cultivateurs vieillissant l'âge dans le rude labeur des champs ? Non. Si vous parcouriez la liste des pensionnés du 2 Décembre, vous vous demanderiez si c'est bien la peine de travailler du matin au soir pour faire des rentes à beaucoup de ces gens-là.

« La loi sur l'instruction a été refaite. Trouvez-vous que vos enfants soient mieux instruits ? L'instruction est gratuite, vous dit-on. Le fait est qu'elle vous coûte plus cher que jamais. Faites le compte des centimes de l'instruction primaire.

« Autrefois les communes avaient le droit de choisir leurs instituteurs, je puis vous affirmer que chez les uns comme chez les autres ni le dévouement ni le savoir ne font défaut. On a retiré aux conseils municipaux la liberté du choix, uniquement pour empêcher l'instituteur de faire réciter le catéchisme. Or, je le demande à ceux dont les enfants se préparent à la première communion, trouvent-ils quelque avantage à cette interdiction ?

« On vous dira peut-être que la Chambre, à ses derniers moments, s'est prise pour l'agriculture d'un amour qui ressemble à un remords. Elle a voté un droit sur les bestiaux et les blés étrangers. Elle a bien fait : mais il est peut-être à craindre qu'une fois renommés, vos députés n'oublient leur subite sollicitude pour l'agriculture si quelques tapageurs des villes viennent leur crier un peu fort aux oreilles qu'ils affament le peuple. La Chambre est toujours restée sourde aux justes réclamations des agriculteurs ; elle leur a toujours opposé les nécessités budgétaires, mais elle a trouvé moyen de dégrever les savons et le papier ; les savons, parce que le rapporteur du budget était un opportuniste marseillais ; le papier, sans doute pour que les feuilles électorales et les bulletins de vote coûtent moins cher. En quoi cela profitera-t-il aux agriculteurs ?

« Que feraient des députés conservateurs ? Quelle que soit leur origine, quelles que soient leurs préférences, les conservateurs, respectueux de la légalité, se maintiendront sur le terrain constitutionnel ; sans en sortir, ils ont assez de maux à réparer, de ruines à relever, de périls à conjurer. La voie leur est toute tracée :

parlons d'autre chose...

« Quelque répugnance qu'éprouvât la comtesse de Fergenne à converser avec un homme taré comme l'était Saint-Just, et qu'elle pouvait à présent apprécier à sa juste valeur, elle refoula au dedans d'elle-même le mépris que lui inspirait le député de l'Aisne, et fit ce qu'elle pouvait faire de mieux : elle prit patience. Au reste, gagner du temps, n'était-ce pas tout gagner ? Il n'était pas encore onze heures, et, d'un moment à l'autre, son protecteur Gervais pouvait survenir et la délivrer des importunités d'un odieux compagnon.

— Je présume, continua le vertueux Saint-Just, que toute personne, même autre que ton mari, ne te serait pas aussi désagréable ?

— Que voulez-vous dire, monsieur ?

— Oh ! ne t'offense pas, mignonne ; et permets-moi d'avoir des amis, surtout quand ils sont aussi dévoués et aussi sûrs que le docteur Gervais, dit Saint-Just en l'examinant bien en face.

— Sait-il quelque chose ? se demanda M^{me} de Fergenne un peu troublée, ou parle-t-il au hasard ?

— Tiens ! dit tout à coup Saint-Just, jouant la surprise, ne devait-il pas venir ici, ce soir ?

La comtesse tressaillit ; le tribun remarqua ce mouvement.

— N'est-ce pas cela ? Je suis bien informé, reprit-il, donnant pour une certitude ce qui n'était qu'une hypothèse.

« Renoncer pour l'avenir aux aventures lointaines, mettre immédiatement un terme aux expéditions engagées dans l'Indo-Chine, à Madagascar et au Congo.

« Protéger l'agriculture, non-seulement en favorisant la création de syndicats agricoles, mais en défendant, par l'établissement de droits compensateurs, nos frontières contre une concurrence où l'étranger a toujours l'avantage, puisque ses produits ne supportent pas des charges équivalentes aux nôtres. En même temps, par le jeu d'une échelle mobile, enlever au consommateur tout prétexte de craindre une hausse exagérée sur les matières nécessaires à l'alimentation de tous.

« Refus absolu d'engager l'avenir par des traités de commerce. Dénonciation des traités existants à leur expiration, de telle sorte que le pays reste toujours maître de ses tarifs douaniers.

« Rétablir les finances de l'Etat, du département et de la commune par la révision des pensions, la suppression des fonctionnaires inutiles, la restitution à l'industrie privée de toutes les grandes exploitations comme les chemins de fer qui, entre les mains de l'Etat, sont une source de dépenses et non de revenus.

« Mettre un frein à l'empressement des départements et des communes à construire de somptueux édifices sans tenir compte de leurs ressources. Ne plus escompter désormais les secours d'une caisse gouvernementale qu'on sait depuis longtemps vide.

« Avant de voter pour des candidats opportunistes, et vos députés, un seul excepté, ne se sont jamais, hélas ! séparés de l'opportunisme, ni par leurs discours, ni par leurs votes, souvenez-vous qu'un des chefs du parti républicain, M. Clémenceau a dit : L'opportunisme c'est la guerre. J'ajouterai : C'est à brève échéance la banqueroute, la ruine, et la fin de la République et de la France. »

Chronique générale.

L'Agence Havas, qui connaît son métier d'office, a transmis aux journaux sur une feuille immense tout le discours que M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur et des fonds secrets, a prononcé à Paris, *inter pocula*, dans un banquet, où deux cents électeurs seulement ont mangé et bu, moyennant cotisation, avec leur député mandataire. Le discours de M. Allain-Targé à ces deux cents convives choisis est ce que l'on appelle, dans la langue démocratique, le compte rendu fait aux électeurs du mandat de député. Pure fiction. Qu'est-ce que deux cents auditeurs sur soixante ou quatre-vingt mille électeurs ? Et ceux qui n'ont pas entendu le discours liront-ils jamais cette immense plaidoirie solennelle et prétentieuse, où la conclusion nette se dérobe, à chaque phrase, sous le flux des distinctions et des précautions oratoires ?

— Qu'est-ce qui vous porte à croire, monsieur ?... balbutia Suzanne de plus en plus déconcertée.

— Mes renseignements privés, répondit le tribun avec aplomb... Oh ! ne l'inquiète pas, mon enfant, ajouta-t-il d'une voix caressante ; je ne te veux pas de mal, non plus qu'au docteur.

La comtesse crut prudent de se retrancher derrière un mutisme complet.

— Et ton époux, reprit Saint-Just avec une expression satanique, ne devait-il pas s'évader cette nuit ?

Un cri de douleur, que M^{me} de Fergenne ne put étouffer, s'échappa de son sein.

Saint-Just eut un sourire de hyène.

— Tu vois que je sais tout, murmura-t-il en se rapprochant de la jeune femme, prête à s'évanouir... Toi n'as pas eu confiance en moi, acheva-t-il d'un ton de doux reproche ; c'est mal, et tu vois ce qui arrive.

— Monsieur, que veut dire ?... Expliquez-moi... modula mourante la comtesse, dont mille poignards perçaient le cœur.

— C'est cela ; tu me demandes de te raconter ce que tu sais mieux que moi. Mais qu'importe !... Il était donc convenu que ton mari s'évaderait ce soir... Tout marchait à merveille, d'abord ; mais on s'est heureusement aperçu de son escapade, et le voilà de nouveau sous les verroux, en attendant la four-

Le discours de M. Henri Allain-Targé, ministre de l'intérieur, est jugé et condamné sévèrement par le *Journal des Débats*, républicain, qui s'exprime ainsi :

« Jamais on n'avait vu s'efficher, s'établir avec plus de candeur une théorie qui est fort à la mode. Jamais on n'avait dit plus naïvement aux électeurs : Je vous promets tout ce que vous voudrez ; mais il est entendu que mon programme servira à embarrasser le ministère des autres et ne gênera pas le mien.

« ... On a le droit de lui demander des idées nettes sur la situation politique et un programme de gouvernement. Il n'y a trace ni des unes ni de l'autre dans le discours de M. Allain-Targé. Nous ne savons ni ce qu'il représente au pouvoir, ni ce qu'il veut y faire.

« Quant à ce mot de « concentration républicaine », que nous retrouvons dans sa bouche après l'avoir si souvent entendu depuis six mois, nous n'en connaissons pas plus de vide. Il n'a jamais rien voulu dire : employé aujourd'hui, il a tout l'air d'une plaisanterie. Comment parler sérieusement de concentration, comment parler de majorité homogène quand l'Union républicaine se présente ici avec un programme modéré, là avec un programme violent, quand l'extrême gauche tend la main aux opportunistes dans un département, et leur tourne le dos dans un autre, quand le ministère lui-même tient un langage raisonnable par la voix de son président et, six jours après, s'incline en la personne de son ministre de l'intérieur devant la politique radicale des faubourgs de Paris ? Ce qui nous déplaît, ce ne sont pas les divisions du parti républicain : elles sont naturelles ; elles sont nécessaires. Mais nous n'admettons pas que l'on essaye de les cacher sous des équivoques et sous des phrases, et nous nous faisons du gouvernement une idée assez élevée pour croire qu'il ne devrait pas se prêter à cette comédie. »

Un autre journal républicain, le *Gagne-Petit*, reproche à la harangue de M. Allain-Targé d'être « aussi peu gouvernementale que possible », et un autre encore, la *France libre*, dit tout net :

« En résumé, trois cents banquetiers ont entendu un banquet. »

C'est ce qu'on peut dire de plus exact — et c'est surtout ce qui peut être dit de plus d'un discours républicain !

LES PROTECTEURS DE L'AGRICULTURE.

On sait comment la République et les républicains protègent l'agriculture française ! Hélas ! ils agissent de même avec l'industrie.

Les journaux de Nîmes nous apprennent que toutes les charpentes de fer nécessaires à la construction de l'École d'enfants de troupes de Saint-Hippolyte, de la halle et autres grands monuments, ont été fournies par des maisons allemandes ou suédoises, alors qu'il y a dans le département des établissements métallurgiques de premier ordre.

née de demain... N'est-ce pas prodigieux, après une pareille tentative, que je sois accouru auprès de toi pour le sauver ?

— Mon Dieu ! mon Dieu ! protégez-moi, sanglota la pauvre Suzanne, écrasée sous cet échafaudage de preuves accablantes.

— Il n'y a plus de Dieu ! reprit Saint-Just dans son orgueilleuse folie, et sortant pour un moment de son flegme gouailleux... C'est nous qui sommes les dieux du monde.

Puis, se radoucissant soudain :

— Ce bon Gervais, continua-t-il, se promenait tout près de la maison Lazare, lorsque je l'abordai sans qu'il m'eût aperçu. Il ne lui fut pas possible de m'éviter ; et sur deux ou trois paroles sévères que je lui adressai, comme il y allait de sa vie, il m'avoua toute la trame.

— Vous calomniez mon ami, interrompit courageusement M^{me} de Fergenne, que ces mensonges révoltaient ; le docteur n'est pas un lâche.

— Comme tu voudras, petite, consentit Saint-Just sans paraître froissé... Mais vas-tu laisser partir le père de ton fils ?

La comtesse ne répliqua pas : ce dernier truit lui coupait la gorge.

(A suivre.)

Franchement n'est-il pas temps de mettre un terme à de pareils scandales ?

LE JURY DE LA SEINE.

Avant-hier, à trois heures de l'après-midi, l'audience de la cour d'assises de la Seine n'était pas encore ouverte par suite d'une disette de jurés.

Sur quarante jurés désignés par le sort pour les assises de la seconde quinzaine de septembre, dix-sept ne pouvaient siéger.

Parmi ceux-ci, en effet, se trouvaient un mort, un disparu depuis six ans, un illettré, un vieillard de plus de soixante-dix ans, un indigne, quatre malades, etc., etc.

Vingt-cinq jurés supplémentaires ont été immédiatement tirés au sort. Des gendarmes ont alors été dépêchés de toutes parts à la recherche des nouveaux jurés.

NOUVEAUX SUCCÈS CONSERVATEURS.

Des élections municipales complémentaires ont eu lieu à Sancoins (Cher) ; il s'agit de remplacer deux conseillers républicains. Les deux candidats conservateurs M. Ferrand et Brocy, ont été élus par 450 voix de majorité sur les candidats appuyés par M. Bellot, député opportuniste.

Voilà qui est de bon augure pour le scrutin du 4 octobre.

— A Barjac, chef-lieu de canton du Gard, où les opportunistes s'étaient emparés de la mairie, la liste conservatrice passe tout entière à plus de 400 voix de majorité, aux élections municipales de dimanche ; le succès est d'autant plus significatif que quelques jours auparavant, M. de Roux-Lary, candidat monarchiste aux prochaines élections législatives, avait donné une conférence dans cette commune.

— L'Appel au Peuple, du Gers, publie la dépêche suivante :

« Avant-hier, pour les élections complémentaires au conseil municipal de Plaisance, la liste conservatrice a passé tout entière. » C'est un triomphe éclatant. »

Plaisance est un important chef-lieu de canton du Gers.

On lit dans le *Nouvelliste de Rouen* :

Une famille de Rouen nous communique ce détail, qu'elle tient d'un officier supérieur de la marine bien connu en Normandie, et dont elle nous garantit l'exactitude :

« Peu de temps avant sa mort, l'amiral Courbet avait un jour son état-major à dîner. Au milieu du repas il reçut une dépêche de France, se leva en poussant une exclamation, et, comme ses officiers le regardaient étonnés, il leur tendit la dépêche en leur disant :

« — Voyez et lisez, messieurs, Ferry demande une victoire à jour fixe. Il s'agit seulement de faire tuer 6,000 hommes pour les besoins de sa politique. »

Voilà quel est l'homme que nos députés républicains ont constamment soutenu de leurs votes de confiance.

Et les opportunistes plus ou moins déguisés s'imaginent que les électeurs vont être assez fous pour les envoyer à la Chambre, eux, les amis du fourbe Ferry !

Allons donc !

On considère comme certains l'élection de tous les candidats conservateurs dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, à une grande majorité.

On croit qu'ils peuvent l'emporter dans la Manche, s'ils savent y lutter énergiquement.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Nous avons constaté les heureux effets produits par l'acte mémorable, nous en sommes convaincus, dans l'organisation du parti monarchique, de la réunion des délégués de tous nos comités des départements. Soixante-dix listes complètes et définitives sont arrêtées ; sous peu, nous aurons la satisfaction de voir les conservateurs des vingt autres départements, subissant l'influence du grand acte accompli le 8 septembre, aboutir à une entente, qui complètera nos listes électorales.

Dans chaque département, une liste conservatrice groupera donc toutes les forces monarchiques et tous les hommes de cœur dévoués à la France pour faire sacrifier de leurs préférences politiques. Nous nous efforçons patriotiquement pour retenir sur la ruine et de l'anarchie, où le triomphe d'une coalition démagogique de professionnels tout remplis de contradictions politiques et d'insanités sociales. La déclaration des délégués monarchistes des départements portera ses fruits.

On constate que, sur 90 départements, y compris la Corse et les trois départements algériens, il y en a 39 ayant une seule liste de candidats républicains; ce sont :

Ardeche, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Finistère, Gers, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Landes, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Orne, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées, Hauts-Pyrénées, Haute-Saône, Sarthe, Savoie, Deux-Sèvres, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne et Vosges.

Il y a donc 51 départements où il existe plusieurs listes républicaines.

Les conservateurs présentent des candidats dans tous les départements sans exception. La présence de leur liste dans le département où il existe deux ou plusieurs listes républicaines, aura pour effet de rendre nécessaire un assez grand nombre de ballottages.

Les 39 départements où il n'existe qu'une seule liste républicaine et une seule liste conservatrice donneront un résultat définitif dès le 1^{er} tour de scrutin; ils ont 241 députés à nommer. Il se pourrait donc qu'il n'y eût que ces 241 membres élus le 4 octobre et que les 113 autres restant à élire pour compléter la Chambre ne soient nommés qu'au scrutin de ballottage, le 18 octobre prochain.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Un certain nombre de personnes nous ayant exprimé le désir de s'abonner pour un mois seulement, pendant la période électorale, nous acceptons, à partir d'aujourd'hui, des

ABONNEMENTS D'UN MOIS
AU PRIX DE 3 francs.

Ecole de Cavalerie de Saumur.

Nous publierons demain la liste des sous-officiers admis à suivre les cours de l'Ecole d'application de cavalerie à partir du 4^{er} octobre prochain.

L'AVANCEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE CAVALERIE

Nous lisons dans le Progrès militaire :

« Les épreuves des sous-officiers de cavalerie proposées pour le grade de sous-lieutenant ont donné lieu cette année encore à de fâcheuses anomalies.

« Dans quelques arrondissements d'inspection, les généraux inspecteurs cotent très-haut leurs candidats; ceux-ci ont pris une avance considérable sur les candidats des autres arrondissements, dont les inspecteurs se montrent, pour tout le monde, d'une sévérité extrême. Dans deux divisions, les épreuves écrites de plusieurs candidats étaient d'une regrettable faiblesse; grâce au coefficient d'aptitude, selon nous trop élevé et qui devrait être le même que dans l'infanterie et l'artillerie, les moyennes de quelques tout jeunes gens se sont trouvées considérablement relevées.

« Le coefficient attribué aux notes d'aptitude ne saurait modifier absolument les résultats d'un examen qui peut dans certaines conditions devenir presque illusoire. Il ne faut pas que quelques sous-officiers entrent à Saumur dans un très-bon rang pour en sortir avec la plus grande peine; c'est ce qui est malheureusement produit.

« Les conditions de recrutement des sous-officiers de cavalerie sortant du rang de jeunes gens et surtout des méthodes fort différentes de celles que l'on remarque parmi les généraux inspecteurs. De plus, le minimum

d'ancienneté offre beaucoup trop d'élasticité; il est, on ne sait trop pourquoi, plus élevé d'un an dans l'infanterie et l'artillerie. Certains colonels demandent aux généraux inspecteurs de l'augmenter encore pour ne faire arriver à l'épaulette que des candidats anciens de grade; par contre, dans les régiments des corps d'armée voisins, ce sont des sous-officiers de 22 à 25 ans qui ont seuls chance d'entrer à Saumur.

« C'est au ministre, représenté par le directeur de la cavalerie, qu'il appartient de réglementer le recrutement des cadres d'une arme en posant des règles qui soient de nature à sauvegarder tous les intérêts. »

LA GUERRE AU CLERGÉ

M. Allain-Targé, qui doit se rendre à Angers dimanche prochain pour assister au banquet qui lui est offert par le comité républicain du département, insistera, assure-t-on, dans son discours sur les considérations qui engagent le gouvernement à sévir contre le clergé, tout en reculant la date de la dénonciation du Concordat.

Alors, c'est la guerre, la guerre aveugle et sans motif que nous apporterait M. Allain-Targé? Le préfet, qui représente le gouvernement, ne peut laisser ce propos sans explication. M. Allain-Targé, candidat, ne nous préoccupe pas; mais M. Allain-Targé, ministre, nous doit compte de ses actes et de ses paroles publiques. (Union de l'Ouest.)

QUI TROUVE QUE ÇA VA BIEN ?

A l'approche des élections, on entend un tas de débitants de carottes venir affirmer que ça va tout à fait bien.

Eh bien, nous nous adressons aux différentes catégories d'électeurs, et nous leur demandons, la main sur la conscience, et aussi sur le gousset, quels sont ceux qui partagent cette opinion des agents de la R. F., en supposant pour un instant que ceux-ci croient un tant soit peu ce qu'ils affirment avec tant d'effronterie.

Sont-ce les propriétaires, dont la plupart sont dans une gêne noire, et quelques-uns même ont été contraints de vendre tout ou partie de leurs propriétés?

Sont-ce les industriels, qui se voient contraints de diminuer le nombre de leurs ouvriers, de réduire le salaire de ceux qui restent, et certains, même, d'abandonner leur industrie pour ne pas manger ce qu'ils avaient gagné?

Sont-ce les cultivateurs, qui, même à moitié, en face du bas prix des bestiaux, venant se joindre au prix dérisoire des céréales, ne savent plus que devenir?

Sont-ce les ouvriers, qui, en place du bonheur, jusque-là inconnu, que devait leur procurer la République, sont dans une détresse, inconnue celle-là sous une Monarchie?

Mais alors, qui donc peut trouver que ça va si bien?

Ah! ce sont ceux qui vous le disent, c'est-à-dire ceux auxquels on accorde, pour cela, une petite part des sommes énormes qui disparaissent depuis qu'on est en R. F., sans que personne (excepté les empêcheurs) puisse savoir où elles passent.

LE CODE DES ÉLECTEURS.

La période électorale étant ouverte, nous croyons utile de rappeler à nos amis l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs.

Nous parlerons aujourd'hui de l'affichage. Les affiches contenant les circulaires, manifestes, professions de foi, etc., ne sont assujetties à aucune forme particulière, MAIS ELLES DOIVENT ÊTRE IMPRIMÉES SUR PAPIER DE COULEUR.

L'emploi du papier blanc par un candidat serait de nature à vicier son élection.

Les affiches électorales sont affranchies du droit de timbre, pourvu qu'elles portent le nom d'un candidat.

LES CANDIDATS SONT LIBRES de choisir tels AGENTS D'AFFICHAGE qu'il leur plaît et sans que l'autorité puisse, à ce sujet, soulever la moindre difficulté.

Les affiches électorales peuvent être placardées SUR TOUS LES ÉDIFICES PUBLICS, à l'exception DES ÉDIFICES CONSACRÉS AUX CULTES et des emplacements réservés par arrêté du maire pour recevoir les affiches des lois et autres actes de l'autorité publique.

L'affichage peut donc se faire sur les ÉCOLES, les MAIRIES, les SALLES DE VOTE, les HALLES, etc.

Il peut se faire sur les propriétés particulières, avec le consentement des propriétaires, et sans qu'il soit besoin de celui des locataires.

Ceux qui déchirent, lacèrent ou altèrent les affiches de façon à les dénaturer ou à les rendre illisibles peuvent être PUNIS D'UNE AMENDE DE 5 A 15 FRANCS, SANS PRÉJUDICE DES DOMMAGES INTÉRÊTS QUE PEUT RÉCLAMER le candidat lésé.

Exception est faite en faveur de ceux sur les propriétés desquels les affiches seraient apposées sans autorisation.

Si ceux qui altèrent les affiches sont des

AGENTS DE L'AUTORITÉ, la peine EST DE 16 à 100 FRANCS D'AMENDE ET D'UN EMPRISONNEMENT DE SIX JOURS A UN MOIS.

A QUI LA JUMENT? — Vendredi matin, le nommé Ernest Cartier, cultivateur au hameau de Laigné, commune de Passavant, a trouvé à la Riollée une jument ayant son licol. Elle avait dû s'échapper d'une écurie et paraissait dépaylée. Cette bête n'étant pas connue pour appartenir à des gens de l'endroit, elle a été mise en fourrière afin d'empêcher qu'elle n'aille causer quelques dégâts.

Voici le signalement de cette jument : paraît âgée d'une vingtaine d'années; taille 1 m. 50; robe gris-truité; en assez bon état.

LE 135^e A LANGEAIS. — On écrit de Langeais, le 16 septembre :

« Nous avons eu, hier, au kiosque, si agréablement situé de notre ville, un magnifique concert par la musique du 135^e de ligne, qui faisait étape à Langeais.

« La population tout entière, massée autour du kiosque, a fait un accueil enthousiaste aux musiciens qui, malgré les fatigues de la revue, la veille, à Tours, ont montré de grandes qualités d'exécution et ont fait honneur à leur excellent chef.

« La ville de Langeais gardera un agréable souvenir de cette fête musicale improvisée. »

Les candidats conservateurs du département de la Vienne sont : MM. de Soubeyran, député sortant; Gusman Serph, député sortant; Pain, député sortant; Louis Lecointre et Adrien Creuzé, conseillers généraux.

Les courses de Tours auront lieu, sur l'hippodrome de Saint-Avertin, le dimanche 27 et le mardi 29 septembre. Le lundi 28, tir aux pigeons.

Ecole de Tir du 5^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingt-cinquième séance du 17 septembre 1885.

Revolver 1873, à 30 mètres.

Tireurs.....	8
Balles tirées.....	45
Balles mises.....	28
Nombre de points.....	44

Résultat : 62.22 p. 0/0.

1^{er} prix, une médaille bronze, avec diplôme : M. Destre, soldat des services auxiliaires.

2^e prix, une épingle-insigne en vermeil : M. Lhopitalier, sergent à la 9^e section territoriale d'infirmeries.

Fusil Gras, à 200 mètres.

Tireurs.....	39
Balles tirées.....	234
Balles mises.....	124
Nombre de points.....	200

Résultat : 52.94 p. 0/0.

CIBLE A.

1^{er} prix, une épingle-insigne en vermeil : M. Milon, sergent au 70^e territorial d'infanterie.

2^e prix, une épingle-insigne en argent : M. Lhopitalier, sergent à la 9^e section territoriale d'infirmeries.

3^e prix, une médaille bronze, avec diplôme : M. Langlois, sergent-major au 70^e territorial d'infanterie.

4^e prix, une médaille bronze (Ligue des patriotes) : M. Rio, adjudant à l'Ecole de cavalerie.

CIBLE B.

Prix, une épingle-insigne en argent : M. Petit, soldat à la 9^e section territoriale d'administration.

Concours général, le dimanche 20 septembre 1885, à 9 heures du matin, au Stand de l'Ecole de cavalerie.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

LA NEIGE. — Chose curieuse, tandis que nous étouffions littéralement de chaleur, la neige faisait son apparition non-seulement dans les Grandes-Alpes, mais encore sur les sommets secondaires des environs de Grenoble.

Les chasseurs installés au Tailloufer, à la

poursuite des coqs de bruyère et des chamois, ont dû céder la place aux flocons de neige.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 septembre.

Les achats des Rentes françaises se maintiennent : le 3 0/0 à 81.25, l'Amortissable à 83.60, le 4 1/2 à 109.90. Ces cours élevés ne tarderont pas à favoriser la hausse des autres valeurs de placement.

Le Crédit foncier est ferme à 1.325. Les opérations de prêts sont toujours très-actives. Le Conseil, dans sa séance hebdomadaire d'hier, a ratifié pour 3,512,871 francs de prêts nouveaux.

Les Obligations à lots de l'Emprunt 1885 sont à 435, ce qui représente un déboursé de 40 francs seulement pour avoir un titre participant à six tirages annuels.

La Société Générale est solidement assise à 455.

La Banque d'Escompte reste ferme. On demande l'Action des Méridionaux Italiens.

Le Panama est toujours offert. Il est indispensable qu'une évaluation sérieuse des dépenses et des délais d'exécution soit faite avant tout appel au crédit. La part de la France dans le trafic du Canal sera si minime que l'intérêt national n'est nullement en jeu; mais l'intérêt national serait gravement compromis si l'épargne française s'engageait aveuglément sur la bonne foi des calculs au moins fantaisistes.

Les Obligations des Chemins Portugais mises en souscription publique par le Crédit Industriel au prix de 357.50 obtiennent un légitime succès. Un placement à 5 0/0, aussi bien garanti, ne peut être que favorablement accueilli par les capitaux d'épargne.

Peu de mouvements sur les actions des Chemins de fer Français.

Le Nord reste ferme à 1.590, l'Est 798, l'Ouest 865, l'Orléans 1.335.

Nous recommandons les *Pâtés de gibiers truffés* (grive, perdreaux, bécasse, caille, alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. — Cette maison va recevoir sous peu de jours les *Pâtés de foies gras* de la maison Louis de Strasbourg, si estimés des amateurs.

Faits divers.

On a beaucoup parlé, l'année dernière, de l'exploit d'un officier allemand, qui, avec son cheval d'armes, avait parcouru 420 kilomètres en 24 heures.

Eh bien! cette performance, la plus brillante qu'on eût accomplie jusqu'alors, vient d'être grandement dépassée par M. Maurice Wagner, sous-lieutenant au 23^e dragons, à Meaux, qui, durant le même laps de temps, a parcouru 428 kilomètres, et a su ménager les forces de sa monture — un cheval d'armes de six ans — qui est arrivé à destination en parfait état.

Parti vendredi dernier de Baconnnes (camp de Châlons), à cinq heures du matin, M. Maurice Wagner arrivait à Meaux, le lendemain samedi, à cinq heures.

Les 24 heures employées par le jeune officier pour fournir le trajet du camp de Châlons à Meaux, trajet qui est, comme nous l'avons dit, de 428 kilomètres, se sont subdivisés ainsi : halte, dix heures un quart; route, treize heures trois quarts.

Au restaurant :

— Garçon! vos huîtres ne sont pas fraîches.

— Dame! monsieur, j'en savais rien; je ne suis pas dans la bourgeoisie.

— C'est le tort que vous avez, mon ami; vous y seriez à votre place.

BANDAGES HERNIAIRES

M. Ed. GUITTONNIÈRE, pharmacien-bandagiste et orthopédiste, informe sa clientèle qu'il recevra, de midi à 5 heures, le samedi 19 courant, hôtel de la Paix. Sur demande il se rend à domicile.

Bandages en tous genres, ceintures ventrières pour dames, bas-varices, etc.

Prix très-modérés.

BANDAGE CURATIF

On peut lui écrire à Loudun (Vienne), son domicile.

INJECTION BROU

ZINCO SATURNINE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n^o 42.

A VENDRE

Sur Saisie immobilière,

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le **SAMEDI 17 octobre 1883**, heure de midi, au Palais de Justice de cette ville,

LA TERRE DE SAINT-MAUR

Située commune du Thoureil, canton de Gennes, arrondissement de Saumur,

Sur le bord de la Loire, à 6 kilomètres de Gennes et du pont des Rosiers, à 4 kilomètres de la gare de La Menitrie et à 2 kilomètres du pont de St-Mathurin et de la gare du chemin de fer d'Orléans.

- 1^{er} LOT. — L'ancienne **ABBAYE de Saint-Maur**, servitudes et jardins.
Contenance, 3 hectares 36 ares 40 centiares.
Mise à prix. 15.000 fr.
- 2^e LOT. — Le **CORPS-DE-FERME**, au midi de l'Abbaye.
Contenance, 47 hectares 44 ares 80 centiares.
Mise à prix. 35.000
- 3^e LOT. — La ferme du **PRIEURÉ**.
Contenance, 31 hectares 99 ares 98 centiares.
Mise à prix. 60.000
- 4^e LOT. — Un ensemble de terres et bois, d'une contenance de 8 hectares 63 ares 70 centiares.
Mise à prix. 9.000
- 5^e LOT. — La ferme de **GATE-BOURSE**.
Contenance, 29 hectares 74 ares.
Mise à prix. 40.000
- 6^e LOT. — Un ensemble de terres et vignes, appelé la **BUTTE DU-MOULIN**.
Contenance, 40 hectares 36 ares 70 centiares.
Mise à prix. 48.000
- 7^e LOT. — La ferme de **BEAULIEU**.
Contenance, 31 hectares 74 ares 70 centiares.
Mise à prix. 26.000
- 8^e LOT. — La moitié au levant de l'**Ile Saint-Maur**, d'une contenance d'environ 5 hectares 56 ares 50 centiares.
Mise à prix. 12.000
- 9^e LOT. — Le surplus au couchant de l'**Ile Saint-Maur**, d'une contenance d'environ 5 hectares 56 ares 50 centiares.
Mise à prix. 12.000
- Total des contenance: 144 hectares 29 ares 98 centiares.
Total des mises à prix. 227.000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

- 1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;
2^o A M^e DENIAU, notaire à Allennes ;
3^o A M^e COURTOIS, ancien notaire, à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

Une **MAISON**, écurie et remise, avec ou sans jardin, située au Merrennien.

S'adresser à M. TOUCHAIS, rue des Saulais. (757)

A CÉDER

BON CAFÉ

Situé au centre de la ville, Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n^o 18,

Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations.

Ferait un très-beau magasin.

Transformations au gré du preneur.

S'adresser à la Ville de Paris.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

MAISON

AVEC ÉCURIE

Située rue des Pafens, n^o 14.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Ou à Louer

MAISON

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, n^o 6.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrûité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (643)

A VENDRE

CHIEN EPAGNEUL

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE

MAGASIN

Grand'Rue, n^o 1, maison Lardé.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 50 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 431 Européens a donné 434 guérisons. »

Chez l'inventeur, **E. PEYRARD**, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

Offres et Demandes

ON DEMANDE une place de **cocher** ou de **valet de chambre**. S'adresser au bureau du journal.

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un **clerc** se destinant au notariat.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un **apprenti** pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

MERCERIE EN GROS

Maison L. VINSONNEAU

On demande un **apprenti**.

A CÉDER

DE SUITE

ÉPICERIE ET DÉBIT

Avec Jeu de boule

S'adresser au bureau du journal.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des **Maladies cutanées**, du **PITYRIASIS** (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les **ENGELURES** et les **CREVASSES** en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges.

Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Etab^{ts} de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{me} V. Lardeux, coutelier et bandagiste.

Un employé spécialiste, s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

PRIX UNIQUE

3^{fr.} 50^{LE} Mètre

VELOURS WINDSOR

LARGEUR

0^{m.} 60

THE BRITISH VELVETEEN C^o (MANCHESTER)

DÉPOT GÉNÉRAL: 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS

Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 Francs

Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à M. SUTTON 38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'Echantillons franco sur demande.

Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 25	81 25	Est	787 50	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517	516
3 % amortissable	83 55	83 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1248 75	1248 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511	511	Est	371 50	371 75
3 % (nouveau)			Midi	1160	1160	— 1865, 4 %	518	520	Midi	380 25	381
4 1/2 %	105	104 95	Nord	1581 25	1581 25	— 1869, 3 %	467 50	467	Nord	390 50	392 50
4 1/2 % (nouveau)	109 85	109 87	Orléans	1335	1338 75	— 1871, 3 %	398	398	Orléans	382 50	382 75
Obligations du Trésor	510	510	Ouest	862 50	870	— 1875, 4 %	519	519 50	Ouest	380 25	381 50
Banque de France	4950	4930	Compagnie parisienne du Gaz	1512 50	1512 50	— 1876, 4 %	518	519	Paris-Lyon-Méditerranée	384 50	381 50
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2050	2055	Bons de liquid. Ville de Paris	529	529	Paris-Bourbonnais	378 50	378
Comptoir d'escompte	977 50	977 50	C. gén. Transatlantique	475	473 75	Obligations communales 1879	452	453 50	Canal de Suez	585	585
Crédit Lyonnais	545	540	Russe 5 0/0 1870	96	96	Obligat. foncières 1879 3 %	454 50	453			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1328 75	1328 75				Obligat. foncières 1883 3 %	363	362 50			
Crédit mobilier	430										